



SG-DEFR 3003 Berne B-ECONOMY

Association suisse des vignerons-encaveurs
indépendants (ASVEI)
Monsieur Willy Cretegny, président
Case postale 171
1242 Satigny

Berne, 19 août 2024

Concerne : colère paysanne - après les paroles, nous attendons des actes !

Monsieur le Président,

Votre lettre du 30 juillet dernier concernant votre irritation au sujet des décisions administratives du Contrôle suisse du commerce des vins (CSCV) et vos demandes renouvelées d'allègement administratif a retenu mon entière attention et je vous en remercie.

Je n'ignore pas les conséquences des aléas climatiques de ce printemps sur les vignes, en particulier de la région genevoise, et les enjeux d'une simplification administrative pour les petites entreprises. Dans ce contexte difficile, je comprends votre impatience de résultats rapides que nous souhaitons tous.

Vous avez participé de manière constructive à la première réunion du groupe de travail de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) concernant l'examen d'allègements administratifs du contrôle du commerce des vins en y déposant des requêtes concrètes. Une deuxième réunion est prévue le 29 août 2024. Je peux vous assurer que ces requêtes seront analysées avec sérieux et l'esprit d'ouverture qu'il convient pour alléger autant que possible les tâches administratives des vignerons-encaveurs sans que la traçabilité des raisins et le respect des règles de production des vins soient affaiblies. Il est regrettable que le traitement d'anciens contentieux tranchés par l'arrêt du Tribunal administratif fédéral du 11 janvier 2024 déboutant des membres de l'ASVEI de leurs demandes vienne perturber cet élan porteur de simplifications futures de la charge administrative. Il faut cependant constater qu'il convient d'attendre les résultats de ce groupe de travail pour faire, dans les meilleurs délais, les propositions qui s'imposeraient aux organes décideurs, y compris au Conseil fédéral. Par ailleurs, je vous informe également que l'OFAG est en contact avec le CSCV concernant le tarif des émoluments facturés pour les contrôles.

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Guy Parmelin
Conseiller fédéral